



## Procès-verbal de séance du 3 décembre 2013

### Comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire

---

#### **Etaient présents :**

Monsieur Félix MOROSO,	Président du Syndicat Mixte de Gestion
Monsieur Pierre SUZOR,	Représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon
Monsieur René MASSETTE,	Conseiller Général
Monsieur Robert LAURENTI,	Représentant Durance Luberon Verdon Agglomération
Madame Françoise BERINGUIER-BOYER,	Conseillère générale
Madame Nadine VOLLAIRE,	Représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon

#### **Assistaient également à la séance :**

Monsieur Eric DOUCET	Directeur général du CRD
Madame Christine JOLY,	Directrice administrative du CRD
Monsieur Benoît PAILLARD,	Directeur pédagogique et artistique adjoint du CRD
Madame Violette RENAUX,	Payeuse départementale
Monsieur Bernard SOURICE,	Directeur du développement culturel de la DLVA
Monsieur François MONIN,	Directeur général adjoint du Conseil général en charge de la culture

#### **Etaient absents excusés :**

Monsieur Serge COLIN,	Représentant Durance Luberon Verdon Agglomération
Madame Sylviane CHAUMONT,	Conseillère générale

#### **I-Questions soumises à approbation**

Décision Modificative n° 2  
Modification du tableau des biens à réformer  
Demande de subvention auprès de la DRAC  
Règlement des droits d'inscription auprès du Conservatoire d'Avignon  
Création d'une régie de recettes temporaire pour une buvette  
Tarifs de la buvette

#### **II -Points pour information :**

La réforme des rythmes scolaires  
Projet d'établissement 2014 - 2016  
Rapport d'activité 2012-2013  
Bilan de la rentrée scolaire 2013-2014  
Avancement de grade à professeur hors classe

Les membres du Comité syndical ont été convoqués à 16 heures. Le quorum étant atteint, la séance démarre à 16 heures

## **=== Questions soumises à approbation ===**

### Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 3 juillet 2013

*Adopté à l'unanimité*

### Rapport n° R-2013-20(03/12/2013) – Décision Modificative n° 2

La directrice présente les différents éléments qui motivent l'ajustement des prévisions budgétaires 2013. Ces ajustements génèrent une augmentation du budget de la manière suivante :

- |                                |              |
|--------------------------------|--------------|
| ➤ En section de fonctionnement | + 1 152.47 € |
| ➤ En section d'investissement  | + 8 786.00 € |

L'augmentation résulte essentiellement du versement du solde de la subvention FRAIM 2012 de 8 633.35 €.

La DM 1 est soumise au vote.

*Adoptée à l'unanimité.*

### Rapport n° R-2013-21(03/12/2013) – Modification du tableau des biens à réformer

La directrice présente la modification à apporter sur la liste des biens à réformer concernant une erreur de centimes : au bien n° 2009-11, il faut rectifier le montant de 990.29 € par 990.32 €. Le tableau des biens à réformer ainsi modifié est soumis au vote.

*Adopté à l'unanimité.*

### Rapport n° R-2013-22(03/12/2013) – Demande de subvention auprès de la DRAC

La directrice présente le projet artistique « Vocal Mystery tour 2014 » autour du répertoire des Beatles. A ce titre, il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la DRAC pour un montant de 4 000 €.

Nadine Vollaire souhaite savoir pour quel motif la Commune de Barcelonnette n'est pas intégrée dans le plan de financement.

Eric Doucet explique que la commune d'Oraison fait partie de la DLVA, qui finance le conservatoire, et Barcelonnette finance les frais de logistique liés au projet sur la commune.

Nadine Vollaire suggère que le financement de Barcelonnette soit valorisé dans le plan de financement.

*Adopté à l'unanimité.*

Rapport n° R-2013-23(03/12/2013) – Règlement des droits d’inscription auprès du Conservatoire d’Avignon

La directrice présente la proposition de prise en charge des droits d’inscription du directeur général au Conservatoire d’Avignon pour des cours de basson. Cette discipline n’est pas enseignée actuellement dans l’établissement. En fonction des besoins, cela pourrait permettre l’inscription d’élèves dans cette discipline.

La proposition est soumise au vote.

*Adoptée à l’unanimité.*

Rapport n° R-2013-24(03/12/2013) – Création d’une régie de recettes temporaire pour une buvette

La directrice explique la nécessité de mettre en place une buvette pour le spectacle de danse et musique traditionnelles du 15 décembre 2013. Pour ce faire, une régie de recettes temporaire est nécessaire.

Le Président fait remarquer que l’autorisation de mise en place d’une buvette relève de la compétence du Maire de la Commune.

Eric Doucet indique que les formalités auprès de la Mairie de Manosque ont été effectuées.

*Adoptée à l’unanimité.*

Rapport n° R-2013-25 (03/12/2013) – Tarifs de la buvette

Pour faire suite à la mise en place de la régie de recettes temporaire, il est nécessaire de déterminer les tarifs de la buvette qui sont présentés dans le présent rapport.

Les élus observent que la vente de sandwiches est rigoureusement encadrée par les normes d’hygiène alimentaire. D’autre part, ils jugent les tarifs proposés peu élevés. Les tarifs sont modifiés de la manière suivante : bouteilles 33 cl à 2 €, bouteilles d’eau à 50 cl à 1 €, sandwiches à 3 €.

*Adopté à l’unanimité.*

**=== Points pour information ===**

Communication n° C-2013-01(03/12/2013) – La réforme des rythmes scolaires

Le Directeur général présente la réforme des rythmes scolaires applicable à la rentrée scolaire 2014 – 2015. Il rappelle que ce sujet a été évoqué précédemment en Conseil d’établissement, et plus particulièrement la place que pourrait occuper le Conservatoire dans le cadre de la modification des rythmes scolaires. Il serait intéressant de connaître les attentes des collectivités vis-à-vis du Conservatoire. Il considère qu’il est important pour le Conservatoire de s’engager dans cette démarche. Il cède la parole à Pierre SUZOR afin de faire partager l’expérimentation sur la Commune de Mézel qui a été mise en œuvre dès la rentrée 2013.

Pierre Suzor rappelle le contexte : sa commune a mis en œuvre la modification des rythmes scolaires dès la rentrée de septembre. A ce titre, il a fait appel au Conservatoire afin que des animations périscolaires soient mises en place. Le résultat est positif pour les élèves et les parents. Il est dommage que la chorale n’est pu être mise en place compte tenu du nombre

insuffisant d'élèves. Les élèves bénéficient d'activités « haut de gamme ». Il est évident que Mézel a pu bénéficier de cette opportunité car le nombre de communes à mettre en place la modification des rythmes scolaires était de six. Pour la rentrée prochaine, la demande sera très importante.

Le Président indique que sa commune fait déjà appel à des intervenants en musique extérieurs pour son école.

Nadine Vollaire souhaite connaître les modalités de fonctionnement des interventions.

Eric Doucet explique que deux ateliers d'une heure et demi ont été créés.

Un débat s'engage sur le sujet entre les élus.

Eric Doucet indique que si le Conservatoire s'engage dans la démarche, l'intervention des enseignants doit au minimum se dérouler sur une année avec les mêmes élèves de manière à ce qu'ils puissent tirer un bénéfice de l'enseignement musical. D'autre part, il souhaiterait que le Conservatoire soit convié aux réunions mises en place sur le sujet par les Communes en amont afin de pouvoir organiser les modalités d'interventions des enseignants.

Françoise Béringuier-Boyer fait remarquer que le Conservatoire doit mener sa propre réflexion à savoir le cadrage de ses interventions en fonction de ses moyens. Ainsi qu'il a été dit précédemment à savoir qu'une intervention doit être basée sur une année, cela élimine de fait des interventions ponctuelles ou sur une durée trimestrielle. Il lui semble nécessaire s'il y a beaucoup de demandes, de définir des critères, comme par exemple : privilégier la proximité pour limiter les frais et le temps de déplacement des professeurs.

Pierre SUZOR indique qu'il est nécessaire que le Conservatoire détermine le temps de disponibilité qui peut être consacré aux activités périscolaires.

Eric Doucet indique qu'il est nécessaire d'avoir une position de principe des élus sur ce sujet en corrélation avec les perspectives d'avenir du Conservatoire et de définir une orientation stratégique des animations périscolaires. Selon l'option retenue relative au niveau d'enseignement que l'on souhaite dispenser, la logistique à prévoir est différente : acquisition d'instruments pour les élèves.

Le Président informe que s'il s'agit d'interventions ponctuelles, aucun niveau de diplôme n'est exigé pour l'animateur. Par contre, si l'on se situe sur un projet pédagogique, un niveau de diplôme est requis.

Pierre Suzor indique qu'il est nécessaire que les activités périscolaires soient basées sur un projet pédagogique condition pour mobiliser un soutien financier de l'Etat.

Félix Moroso émet des réserves quant à la pérennité des subventions de l'Etat.

Nadine Vollaire indique qu'il ne faut pas envisager un surcoût dans le fonctionnement de l'établissement compte tenu des difficultés rencontrées par les financeurs.

Benoît Paillard répond que l'intervention du Conservatoire peut être envisagée dans le volant d'heures disponibles des enseignants de manière à rester sur un coût constant.

Communication n° C-2013-02(03/02/2013) – Projet d'établissement 2014 – 2016

Communication n° C-2013-04(03/02/2013) – Bilan de la rentrée scolaire 2013-2014

Eric Doucet expose les éléments essentiels du projet d'établissement et du bilan de la rentrée exposés dans les documents transmis.





Avancement de grade à PEA hors classe

Lors du Comité syndical du 3 juillet 2013, un poste de PEA hors classe a été créé afin de nommer un professeur à compter du 1/01/2014 avec un engagement de départ à la retraite au 1/07/2014. Ce professeur a écrit au Président du Syndicat et a également évoqué oralement auprès de certains élus son souhait de partir à la retraite en décembre 2014 et ensuite en juin 2015.

Les élus souhaitent que la décision prise lors du débat sur cette question lors de la séance du 3 juillet 2013 soit respectée à savoir un avancement de grade au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et un départ à la retraite au 1<sup>er</sup> juillet 2014. Ils considèrent que cette proposition a été refusée par le professeur.

Rapport d'activité 2012-2013

La séance est clôturée à 17 heures 15.

Elus présents au Comité syndical du 3/12/2013	Emargement
Félix MOROSO, Président	
Robert LAURENTI, 1 <sup>er</sup> Vice-Président, représentant de DLVA	
Pierre SUZOR, 2 <sup>ème</sup> Vice-Président, représentant de la CCABV	
Nadine VOLLAIRE, représentante de la CCABV	
Françoise BERTRAND-GUIER-BOYER, Conseillère générale	
René MASSETTE, Conseiller général	